

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 56 (1948)
Heft: 3

Artikel: Un appel aux habitants des campagnes en 1798
Autor: Mottaz, Eug.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-43664>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J'ai trop à cœur la mémoire de mon aïeule pour ne pas la mettre au bénéfice d'une interprétation plausible de la singulière démarche que vous incriminez.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

RENÉ BURNAND.

M. Léon Montandon nous fait savoir, après avoir pris connaissance de la lettre de M. le D^r Burnand :

On peut, naturellement, faire la supposition que M^{me} de Pont Wullyamoz avait reçu la promesse que son fils pourrait un jour revêtir un emploi à la cour de Pologne. Mais cette promesse n'a pu être faite qu'avant le démembrement du royaume et la mort de Stanislas, c'est-à-dire à une époque où Alphonse de Pont n'avait que sept ans environ. Cela étant, il me paraît difficile d'admettre la possibilité d'une nomination « théorique ».

Relevons, à titre de comparaison, qu'Alphonse de Pont, bien que fixé à Vienne depuis 1798 n'a pu obtenir une place de chambellan de l'empereur d'Autriche qu'en 1813.

Si l'on veut, disons que M^{me} de Pont Wullyamoz n'a pas commis « une entorse à la vérité » mais que, prenant ses espoirs pour des réalités, elle a singulièrement anticipé sur l'avenir en déclarant au gouvernement neuchâtelois que son fils était « chambellan du roi de Pologne ».

L. M.

Un appel aux habitants des campagnes en 1798

La proclamation adressée aux habitants des campagnes par les autorités lausannoises, que nous avons publiée dans le dernier numéro de la *Revue historique vaudoise*¹, est due à la plume de Philippe Secretan. Juste Olivier, dans son étude sur *La Révolution helvétique* la lui attribue déjà et en cite plusieurs passages². Mais le « journal » de Philippe Secretan, dont la *Revue historique vaudoise* a donné un important fragment dans son premier numéro de cette année, ne laisse aucun doute à cet égard. On y peut lire en effet, à la date du vendredi 12 janvier 1798 : « Rédigé une adresse au Peuple des campagnes en style évangélique »³. Il ne saurait s'agir que de cette pièce.

E. M.

¹ *Revue historique vaudoise*, juin 1948, p. 154-155.

² JUSTE OLIVIER, *Histoire de la Révolution helvétique dans le canton de Vaud ou du Léman (1780-1830)*, Lausanne 1842, p. 86-87.

³ *Revue historique vaudoise*, janvier 1948, p. 32.